

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 14 (1941)

Heft: 7-8

Artikel: L'annexe de l'Ecole des Crêts aux Petit-Saconnex, Genève : architectes Louis Vincent et Henri-G. Lesemann, FAS et Frédéric Gampert, FAS et SIA

Autor: Lesemann, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-121523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Décoration du hall d'entrée de Jean-Paul Remiers (sous la direction de Georges Aubert).

l'annexe de l'Ecole des Crêts

A U P E T I T - S A C O N N E X - G E N È V E

Architectes: Louis Vincent et Henri-G. Lesemann, FAS et Frédéric Gampert, FAS et SIA

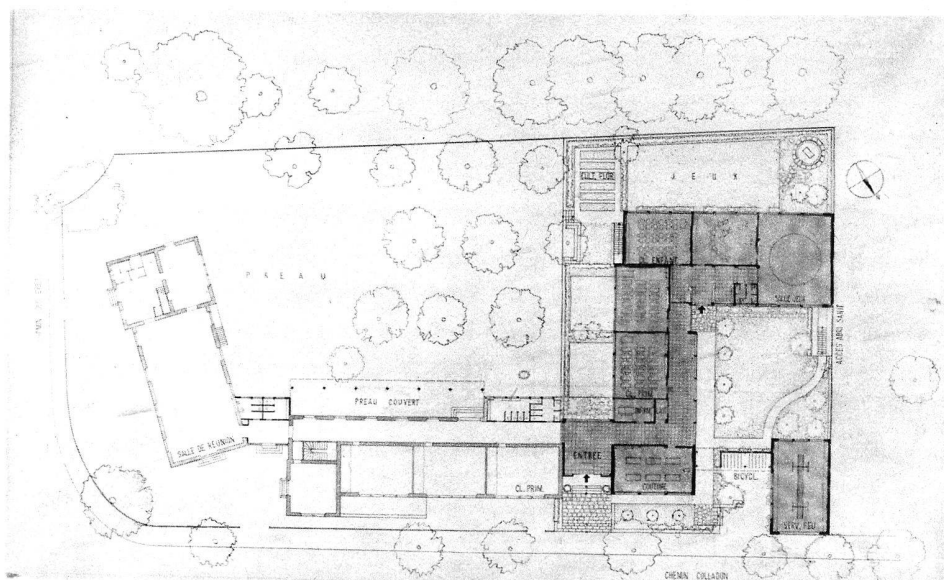
Le Mervelet, où se trouve l'Ecole des Crêts, est un quartier privilégié. Situé à l'ouest de la ville, dans la zone suburbaine, sur une crête dominant de peu les environs, il a conservé par endroits un cachet campagnard. La pénétration de la ville, avec son bruit, son agitation, sa circulation, a été contenue à sa périphérie.

L'Ecole des Crêts a été construite en ce lieu en 1900. C'est un bâtiment ne comportant qu'un rez-de-chaussée surélevé, couvert d'un grand toit, sobre de ligne et qui, par cela même, se distingue avantageusement des prétentieuses écoles à clochetons et tourelles datant de cette époque. Son « originalité » réside dans le couloir exposé au sud, tandis que

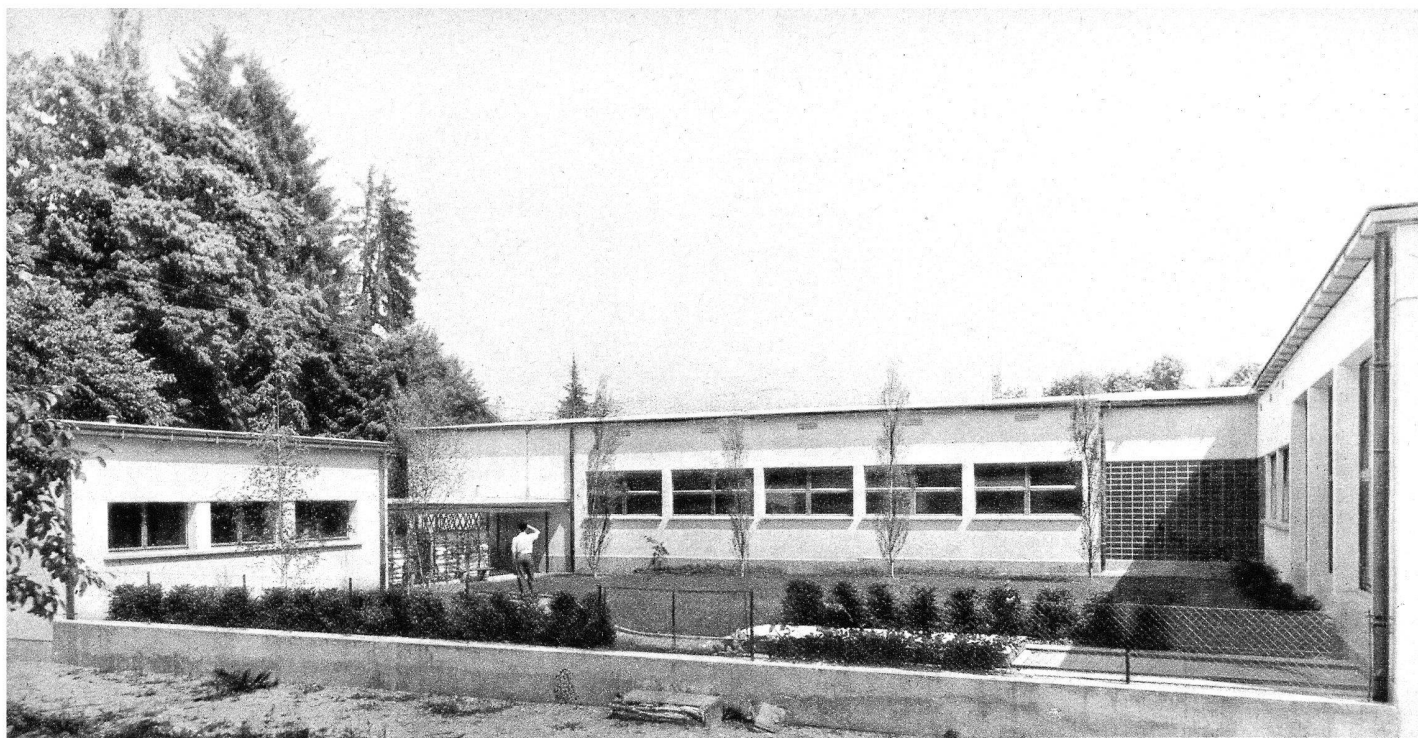
les classes sont au nord, et en bordure du chemin ! Cette curieuse conception prévalait il y a quarante ans. Souvenez-vous qu'alors on tolérait aussi, dans le domaine de l'habitation, les jours indirects, les petites cours intérieures, les alcôves, etc. !

Avec les années, cette école devint trop petite et il fallut, de toute nécessité, songer à l'agrandir.

Aussi, malgré les temps difficiles dont Genève souffre plus qu'aucune autre ville, les autorités municipales, sous l'impulsion de M. Jean Uhler, conseiller administratif délégué aux écoles, résolurent, en 1939, de faire construire. Les architectes, MM. L. Vincent et H. Lesemann, d'une part, et F. Gampert, d'autre part, se répartirent ainsi les tâches : études, élaboration



Plan d'ensemble de l'école et de l'annexe.
(Ech. 1/1000.)



Vue de la cour intérieure d'école enfantine avec entrée à droite.

ration du projet : H. Lesemann ; dossier d'exécution : H. Lesemann et L. Vincent ; soumissions, direction du chantier : F. Gampert.

L'annexe.

Le programme prévoyait la création de deux classes pour les degrés inférieurs de l'enseignement primaire, d'une salle de couture-projections, d'une salle des maîtres-infirmier, et d'un comptoir de distribution de lait.

Il comportait, en outre, un groupe composé de deux classes enfantines, d'une salle de jeux, de toilettes et de vestiaires. Un hangar pour le service du feu et un abri couvert pour les bicyclettes complétaient cet ensemble.

L'orientation S. E. ou S. O. des classes a déterminé la disposition générale du plan en équerre. Un hall d'entrée vitré, au même niveau que le bâtiment existant, fait communiquer celui-ci avec la nouvelle aile primaire. D'amples perrons relient cette entrée au chemin Colladon. L'aile des deux classes primaires limite le grand préau sur le troisième côté ; il est ainsi bien abrité des vents. L'aile des classes enfantines, au contraire, en est éloignée et constitue un organisme indépendant ayant sa propre entrée, ses toilettes et sa place de jeux.

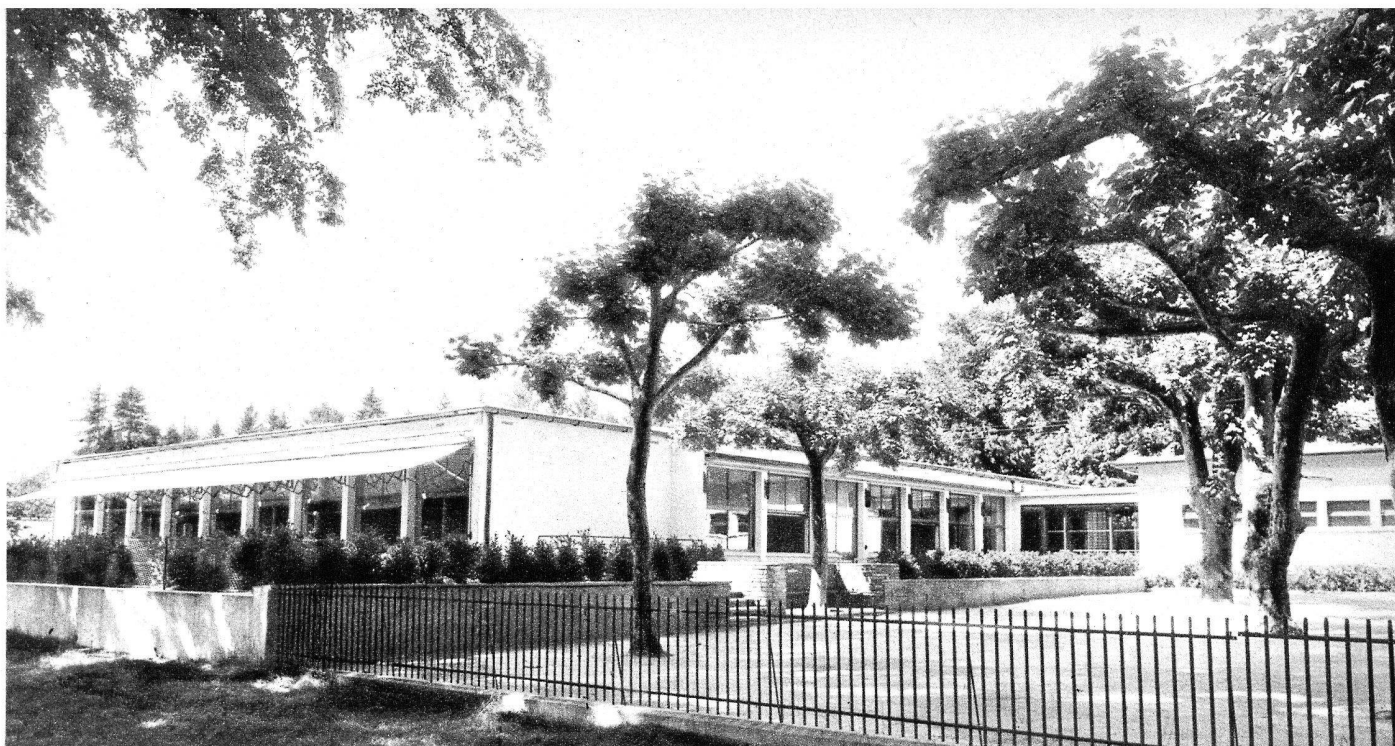
La terre provenant des terrassements, au lieu d'être évacuée, a été répandue autour des bâtiments, afin

que les classes, comme aussi l'entrée de l'école enfantine, soient de plein pied avec le sol extérieur. L'ancienne école a subi quelques transformations et adjonctions : préau couvert, toilettes pour le public fréquentant la salle des fêtes, réorganisation des accès, etc.

Les classes.

Un enfant passe tant d'années à l'école (plus de mille jours à l'école primaire seulement !), qu'on se doit de lui en rendre la fréquentation agréable. Certes, pour leur part, les pédagogues tendent à cela et y parviennent généralement. Mais le cadre dans lequel se donne l'enseignement importe aussi. Il ne suffit pas qu'une classe baigne dans la clarté — exigence élémentaire — pour que soit créée une ambiance accueillante. Bien que ses dimensions soient quasi immuables, on peut cependant améliorer beaucoup son aspect par l'étude des proportions générales, de la disposition des fenêtres, de l'aménagement intérieur, de la couleur et du mobilier.

La campagne qui l'environne constitue la parure de l'Ecole des Crêts. Aussi, les classes sont-elles toutes grandes ouvertes sur cette vision champêtre. Grâce à de grands vitrages aux allèges basses, l'on y ressent aussi peu que possible l'impression d'être enfermé. Les classes primaires, précédées d'une petite place conçue pour l'enseignement en plein air, prennent



Vue générale de l'annexe et du préau de l'école primaire.

vue sur le préau qu'ombragent de grands platanes et sur les bosquets du parc voisin. Les classes enfantines font face aux frondaisons d'une majestueuse allée d'arbres. Leur aménagement intérieur comporte de nombreuses armoires, des tableaux noirs (dont également ceux réservés aux enfants des degrés inférieurs), un lavabo, etc.

Armoires et tableaux noirs sont reliés entre eux par des bandes de korkment collé, sur lequel se piquent aisément photos, gravures et dessins qui illustrent les leçons et animent les parois.

Chaque classe est peinte en une tonalité générale différente. On a volontairement renoncé à la classique et inévitable frise décorative, dont on connaît si peu de réussites et dont on se lasse bien vite. On aurait aimé, par contre, lui substituer des panneaux décoratifs interchangeables et utiles à l'enseignement.

Le mobilier est léger — tout bois ou tube en fer et placage bois — afin que les élèves puissent eux-mêmes le transporter facilement.

Construction, matériaux.

Au point de vue constructif, les deux ailes sont indépendantes l'une de l'autre. Murs du sous-sol en béton coffré. En élévation, ossature de piliers en béton armé, dalles nervées, béton armé sur sous-sol et rez-de-chaussée. Dalle pleine massive au-des-

sus de l'abri sanitaire. Murs extérieurs en briques creuses de ciment, doublées intérieurement.

Couverture en placage métallique Tasma sur charpente bois. Chéneaux en cuivre, à double fond, de forme rectangulaire, très saillants, portant sur ferrures cuivrées. Façades en jurassite et peinture à l'huile. Soubassement et perrons en granit du Tessin. Vitrages en chêne, à coulissement vertical, aux possibilités d'utilisations multiples (inclinaison, rabattement, aération, etc.). Pour assurer leur protection, auvent en béton armé avec placage cuivre, sous lequel sont aussi logées les tentes à ciseaux. Parquet chêne à pont de navire dans toutes les classes. Dans les vestibules, sol en briques Klinker — matériau peu glissant. Plafonds en plaques de Perfecta. Toutes les parois intérieures au mortier de ciment fin avec peinture à l'huile frappée. Menuiserie intérieure unie, en bois croisé. Portes de classes en contre-plaqué chêne verni, aisseliers en fer. Radiateurs à lamelles. Par raison d'économie, il a fallu renoncer au chauffage par le sol, comme aussi à l'éclairage-ventilation bilatéral.

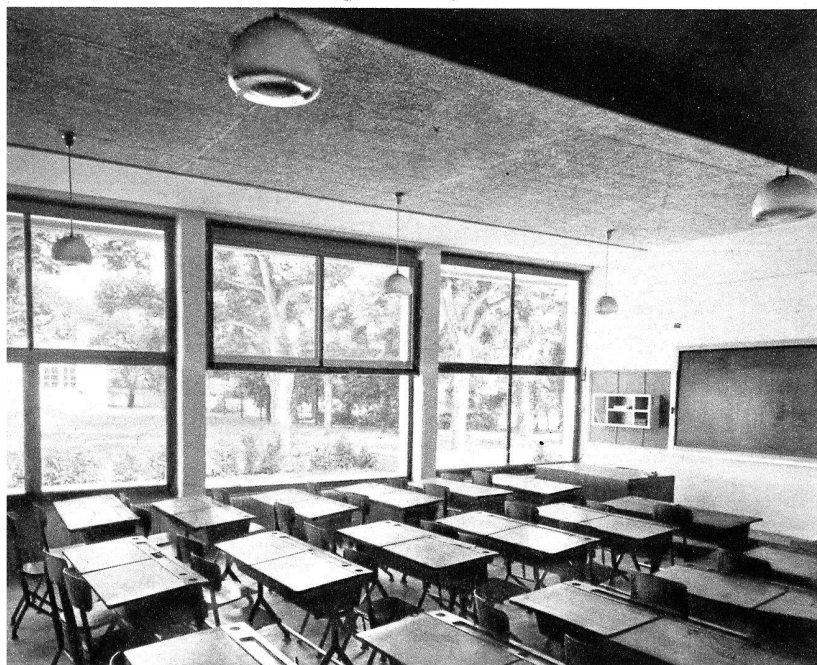
Insonorisation.

Dans une telle construction — grandes portées, surfaces vitrées importantes — l'exécution d'une ossature en béton armé est à la fois rationnelle et économique. Mais il en résulte une grande réso-



Panneau décoratif d'Edouard Arthur
(sous la direction de Georges Aubert).

(Photos Neri.)



Vue d'une classe primaire.

nance augmentée encore par des parois réfléchissant les vibrations sonores au lieu de les absorber. Avec la collaboration de l'expert acousticien, M. Villard, de Clarens, une attention particulière a été vouée à ce problème.

La dalle du rez-de-chaussée repose sur du feutre asphalté recouvrant l'arasée des murs du sous-sol. Ces séparations, isolées du sol par une semelle de liège et sans liaison avec les murs et le plafond, sont constituées d'un parpaing en plots pleins, d'un tapis « flottant » en Korisit et d'un galandage de briques. On a utilisé en plafond des plaques de Perfecta pour combattre les effets des grandes surfaces réfléchissantes.

Abri sanitaire.

Le sous-sol de l'école enfantine a été aménagé en un abri sanitaire D. A., avec toutes les installations nécessaires.

Le point de vue esthétique.

Lorsqu'après plusieurs dizaines d'années il s'agit d'agrandir un bâtiment, doit-on nécessairement perpétuer l'état existant ou s'exprimer selon les exigences nouvelles qui doivent être satisfaites ?

Il peut arriver, sans doute, que la beauté d'une architecture ancienne justifie une reconstitution fidèle, mais une classe d'aujourd'hui ne ressemble plus guère à une classe d'autrefois. Une adaptation servile n'aboutirait qu'à un fâcheux compromis. On s'est contenté, aux Crêts, de respecter les proportions et l'équilibre des masses en présence.

Le caractère des deux architectures est totalement différent. Elles ont cependant une certaine échelle commune dans le développement, la hauteur et la simplicité des façades. Un air de parenté se retrouve aussi dans la libre disposition des deux plans.

Couleur, décoration.

La couleur, considérée comme le complément nécessaire de l'architecture, a été mise largement à contribution pour la peinture des divers locaux, classes, salle de jeux, couloirs, hall.

M. Georges Aubert, qui a été appelé à collaborer pour l'étude des couleurs, témoigne d'une compréhension très vive de la valeur de la polychromie dans l'architecture. Quand il intervient avec sa palette, les murs s'animent et suivant les nécessités prennent de la densité ou au contraire s'effacent, l'équilibre subtil des « dominantes » opposées aux valeurs secondaires se manifeste.

A part les classes, dont nous avons déjà parlé, une place a été réservée ailleurs à la peinture décorative.

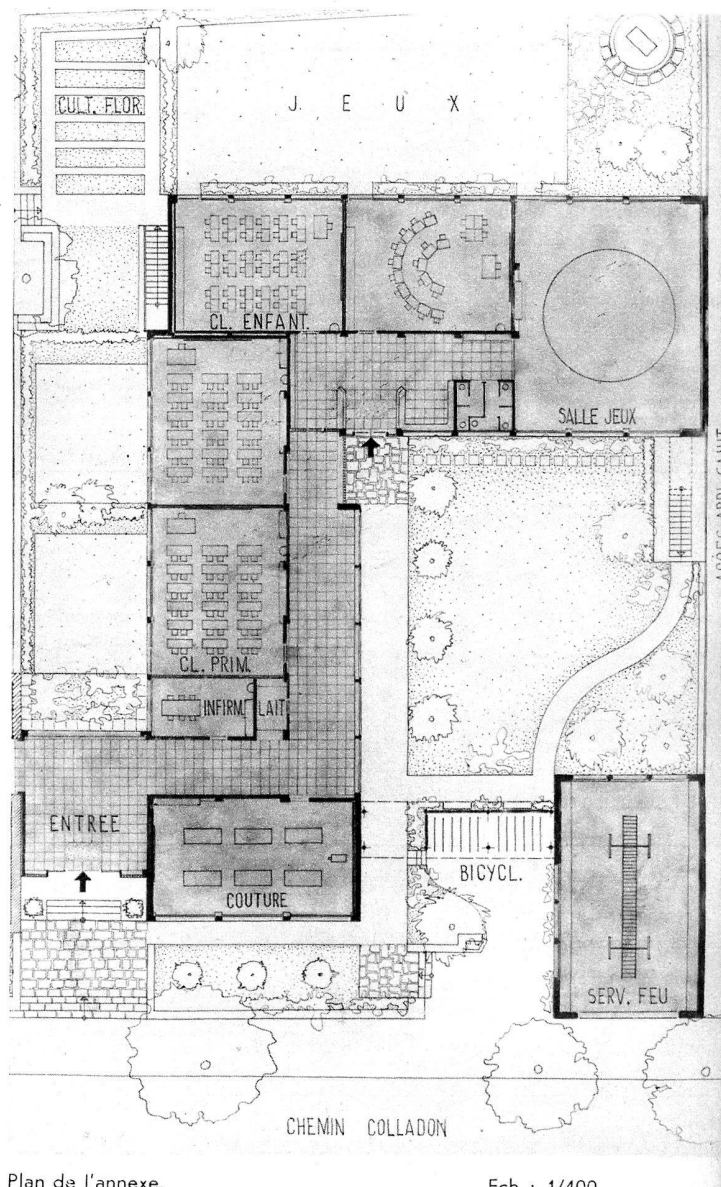
On a voulu donner en effet, aux anciens élèves les plus méritants des classes de l'Ecole des beaux-arts, l'occasion de manifester leur talent. Ils ont été invités à concourir pour quelques motifs, destinés à l'entrée, à la salle de jeux, etc. L'exécution des projets primés, sous la direction de G. Aubert, est sur le point d'être terminée.

L'école dans la verdure.

Depuis la construction de l'annexe, l'Ecole des Crêts est devenue un établissement d'importance moyenne. Nous croyons que de telles écoles sont préférables aux écoles-casernes, qui réunissent sous un même toit plusieurs centaines d'élèves (avantages : décentralisation, meilleure répartition par quartiers, terrains de construction plus réduits, dépenses moins élevées à engager à la fois, diminution du danger de contagion en cas d'épidémies, plus grand attachement des élèves pour « leur » école, etc.) Il nous semble que les grandes écoles, dont nous possédons à Genève quelques remarquables exemples — l'Ecole de Saint-Jean, l'Ecole du Mail, etc. — ont fait leur temps.

L'annexe de l'Ecole des Crêts bénéficie d'avantages naturels qui ne se trouvent que rarement réunis d'une manière si complète : agrément du site, végétation, plein air, tranquillité, proximité des lieux d'habitation, sécurité des chemins d'accès, etc. C'est véritablement une **école dans la verdure**.

Henri LESEMANN.



Plan de l'annexe.

Ech. : 1/400.